

## FICHE PROJET LEADER- GAL LOIRE BEAUCE 2014 – 2020

### PROGRAMMATION 02 OCTOBRE 2019

➤ **AVIS D'OPPORTUNITE FAVORABLE LE 26 MARS 2019**

#### 1. ÉLÉMENTS PRINCIPAUX DU PROJET :

INTITULE	<b>Animation du programme d'actions de l'Agenda 21 - Plan Climat Énergie Territorial de mai 2019 à avril 2020</b>
NOM STRUCTURE PORTEUSE	<b>PETR Pays Loire Beauce</b>
NUMERO SIRET	<b>200 075 869 000 20</b>
ADRESSE	<b>Mairie Annexe 2 rue du Général Lucas 45130 SAINT AY</b>
REPRESENTANT LEGAL (NOM, PRENOM, QUALITE)	<b>Frédéric CUIILLERIER, Président</b>
PERSONNE CONTACT (NOM, PRENOM, FONCTION) + COORDONNEES	<b>Alex NAVUCET, chargé de mission climat</b> <a href="mailto:planclimat@paysloirebeauce.fr">planclimat@paysloirebeauce.fr</a> <b>02 38 46 01 70</b>
DESCRIPTIF DU PROJET	<p>L'Agenda 21 – Plan Climat Energie Territorial a été validé courant 2015. Un programme ambitieux doit être mis en place par le Pays Loire Beauce et ses partenaires. Afin de mener à bien cette ambition, le Pays consacre une chargée de mission à sa mise en œuvre dont les missions sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mettre en œuvre les actions notamment celles portées par le Pays</li> <li>2. Coordonner l'ensemble des temps de sensibilisation, d'information et de formation prévus dans le cadre du programme d'actions (réunions d'information, formations, journées techniques etc.)</li> <li>3. Assurer l'appropriation de la démarche, par l'ensemble des acteurs et habitants du territoire : information sur la démarche Agenda 21-PCET et sur les différentes actions, valorisation de leurs résultats et de la dynamique territoriale (temps de présentation spécifiques, par cible, supports de communication, évènements/animations, etc. ...)</li> <li>4. Mettre en réseau les porteurs de projets et acteurs locaux concernés dans le cadre d'un Collectif Climat (identification des membres potentiels, animation)</li> <li>5. Suivre et évaluer le programme d'actions en définissant et renseignant les outils de suivi et évaluation, en précisant le mode de gouvernance, en valorisant les résultats de l'évaluation, etc.</li> </ol> <p><b>Ce dossier porte de mai 2019 à avril 2020</b></p>
DATES PREVISIONNELLES	<b>1<sup>er</sup> mai 2019 au 30 avril 2019</b>
LOCALISATION	<b>Pays Loire Beauce</b>

## 2. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL (ACTUALISE DEPUIS L'AVIS D'OPPORTUNITE) :

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
Frais salariaux	41 404,05 €	Pays Loire Beauce (80%) LEADER (20%)	42 044,76 €
15% coûts indirects frais salariaux	6 210,61 €		10 511,19 €
Frais de déplacements	976,75 €		
Frais de communication, conférence, assises <b>transition énergétique</b>	3 964,54 €		
<b>TOTAL</b>	<b>52 555,95 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>52 555,95 €</b>

## 3. INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE DU GAL LOIRE BEAUCE :

### ❖ Fiche action concernée :

- N°1 → un réseau prospectif durable
- N°2 → Efficacité énergétique
- N°3 → Continuités écologiques et consommations durables
- N°4 → Agriculture durable
- N°5 → Culture
- N°6 → Coopération - Thématique de coopération : \_\_\_\_\_

### ❖ Liens avec la transition énergétique et écologique du territoire du GAL :

**Le plan d'actions de l'Agenda 21 – Plan Climat Energie Territorial constitue la feuille de route du Pays Loire Beauce pour mettre en œuvre la transition énergétique et écologique du territoire.**